



JANVIER  
2023—n°236

# l'actualité landaise

bulletin d'information des Landes-Genusson

## LE MOT DU MAIRE



**L'année 2022** restera l'année de l'élection du Président de la République et des Députés.

Mais d'autres événements sont intervenus au cours de celle-ci :

- la pandémie reste toujours active, surtout sur cette fin d'année. Les hôpitaux sont encore encombrés.
- l'invasion de l'Ukraine depuis fin février nous rappelle que le monde est fragile. Des milliers de soldats et de civils dans le pays envahi meurent tous les jours. Nous pensions avoir tout vu au siècle dernier et que la guerre n'était plus possible de nos jours...

Ce conflit a aussi entraîné d'autres conséquences :

- le blé et bien d'autres grandes productions de céréales n'ont pas pu être acheminés vers les pays dont ces ressources sont vitales.

- mais aussi la désorganisation du marché des énergies. L'Europe subit de plein fouet les augmentations du gaz et des autres énergies qui se sont alignées sur les mêmes conditions de prix.

La hausse tarifaire proposée par le gouvernement doit permettre aux particuliers d'échelonner cette hausse. Cela devient insupportable pour les entreprises qui sortent des années Covid, secourues pendant cette période et qui doivent maintenant rembourser les avances financières de l'Etat alors même que leur future facture d'énergie, énergie nécessaire au fonctionnement de l'entreprise, sera, suivant certaines projections, multipliée par 3.

Des solutions efficaces devront être proposées rapidement ou bien nous devons accepter une remontée du taux de chômage pour 2023. Nous sommes dans une région où celui-ci est dans les plus bas de France, certaines entreprises locales recrutent, c'est peut être une opportunité de se rapprocher de son lieu de vie.

Pour lutter contre le changement climatique, il est nécessaire d'engager la transition énergétique. Les énergies fossiles (pétrole, charbon, gaz) polluent l'atmosphère en émettant notamment des gaz à effet de serre et sont responsables du réchauffement de la planète. L'objectif est de développer les énergies renouvelables dont 20% produites en local.

Nous avons pris conscience qu'il faut protéger la nature pour cela de multiples actions sont mises en place par les particuliers, les entreprises et les Mairies pour atteindre ce but. Il faut encourager le tri des déchets pour que celui-ci devienne plus performant et permette ainsi de les valoriser. La sobriété énergétique s'engage par :

- la réduction de notre consommation d'énergie en éteignant les appareils ménagers et informatiques
- la limitation de la température dans les habitations, les salles de sports et de spectacle,
- mais aussi en éteignant les sources de lumière là où celles-ci ne sont pas nécessaires : la lumière dans les rues et dans les zones industrielles la nuit.

C'est l'effort de nous tous qui compte : nous devons être solidaires pour répondre à cet objectif.

Notre facture d'énergie, cette année, sera secourue en partie par le bénéfice du bouclier énergétique mis en place pour accompagner les plus petites communes. Nous devons cependant être attentifs aux solutions proposées pour réduire notre consommation d'énergie. Pour cela il faudra peut être investir dans des moyens de produire localement de l'électricité, recouvrir nos salles et bâtiments de panneaux photovoltaïques, voire des ombrières pour des places ou des parkings ou encore des équipements pouvant mutualiser la ressource de chauffage pour l'Ehpad, la mairie, la médiathèque, et les équipements sportifs.

## L'ANIMATION LOCALE

La majeure partie des associations, grâce à des responsables engagés, a repris le rythme des activités d'avant Covid. Nous apprécions ces moments de rencontres et d'échanges intergénérationnels. Le marché de Noël a eu du succès et est venu clôturer une année déjà bien engagée.

Un mot pour nos pompiers, ils sont nombreux : 35 volontaires dont 8 femmes. Leur périmètre d'intervention est plus important. Au 1<sup>er</sup> semestre 2024, ils intégreront une nouvelle caserne plus adaptée à leur besoin au carrefour de la rue Pasteur et de la rue d'Auvergne. Nous les remercions vivement pour leur engagement.

## LE SPORT

Le volley féminin joue cette saison en Nationale 3, bravo à nos jeunes joueuses et leurs dirigeants qui les accompagnent pour cette année. C'est plus difficile, mais le niveau est plus élevé, courage, il reste une 2<sup>ème</sup> partie de saison.

Le foot, la fusion avec Tiffauges était dans les tuyaux, elle est maintenant réalisée et tout le monde y trouve son compte, on s'assoit sur les vieilles rivalités et on regarde devant.. peut être un peu plus haut, c'est bien parti !

Je n'oublie pas les autres sports où chaque responsable ou joueur défend son équipe à chaque compétition.

Au niveau international, comment ne pas parler de cette récente Coupe du Monde de Football, nous sommes passés de Champion du Monde à vice-champion, oui nous sommes déçus, mais beaucoup de pays auraient rêvé de notre situation.

L'évènement sportif majeur se déroulera en août 2024 à PARIS, par la réception des Jeux Olympiques, 100 ans après ceux de Paris en 1924. L'élan porté par cet évènement s'est déjà emparé de la Vendée et des Landes-Genusson.

Notre commune a été labellisée "Terre de jeux 2024" en décembre 2021, comme 115 collectivités vendéennes. L'objectif est de créer une dynamique en mettant en place des actions régulières jusqu'aux Jeux Olympiques. La Tournée Vendée Terre de Sports a déjà fait étape sur notre commune en octobre dernier. Elle a été un succès et d'autres projets sont sur les rails pour l'année 2023.

## LA MÉDIATHÈQUE

Le projet le plus important de ce mandat est en cours de réalisation. Nous avons rencontré des difficultés de démarrage du chantier, les prix des matières premières se sont envolés. Malgré tout nous tenons les objectifs de planning, soit une livraison prévue en novembre 2023. L'emprise au sol est actuellement définie par les murs en élévation. Cet ensemble sera connecté à la salle de théâtre. Celle-ci sera réhabilitée en extérieur sur les 3 autres faces par une finition avec un enduit à la chaux. La toiture a été remplacée au début de chantier.

La partie médiathèque se positionnera au rez-de-chaussée avec une partie commune "Le Forum" permettant le raccordement du théâtre à la bibliothèque. L'étage recevra un complément de sanitaires (la salle du théâtre n'en possédait pas), la chaufferie, mais aussi des rangements, puis une pièce multi-activités. Cette pièce permettra d'accueillir des jeux, des expositions... etc, ce sera aussi un lieu de rencontre.

La prochaine étape sera de recruter un ou une bibliothécaire, qui aura en charge la gestion et l'animation en collaboration avec l'équipe de bénévoles, qui travaille depuis des années dans des locaux vieillissants. Je profite du moment pour remercier ces bénévoles qui se sont succédés depuis des années, ils ont largement contribué à la réalisation de ce projet.



## PROJET AMÉNAGEMENT DE LA RUE D'AUVERGNE, (voir plan joint en pages 4 et 5)

Cet aménagement s'étale sur une zone allant du rond point de la rue Pasteur et de la rue d'Auvergne au fond du parking de la Maison de Santé. Celui-ci s'inscrit avec les autres réalisations à venir :

- la sortie du "lotissement de la Pommeraie" dans l'axe de la supérette. Après avoir traité le remplacement des zones humides le permis d'aménager a été déposé.
- l'aménagement du parking de la supérette avec le déplacement de quelques équipements.
- le détournement de la route et de la rue d'Auvergne, qui va être réalisé dans le premier trimestre afin d'aligner la rue d'Auvergne à la rue de la Salette. Ce déplacement va permettre de développer une zone piétonne et paysagée devant la chapelle et la future Pharmacie.
- la Pharmacie et les 8 logements qui l'accompagnent (projet privé de l'Agence Duret).
- la zone du "Foyer rural" sera elle aussi mise en cohérence avec l'ensemble, la caserne des pompiers restera opérationnelle jusqu'en juin 2024.

- le carrefour des rues d'Auvergne et De Gaulle sera valorisé, car il annonce le centre bourg, les services, les commerces. La chapelle sera rafraîchie et sera le point d'ancrage du carrefour avec priorité à la circulation des piétons.

- la zone des 2 granges et le parking : après avoir aménagé les espaces de jeux, les joueurs de boules ont pris provisoirement possession des lieux et peut-être définitivement, ce qui ne déplaît pas à la municipalité. Il sera donc nécessaire de reconsidérer les bâtiments pour la pièce recevant plusieurs associations, ainsi que l'extérieur (murs et toitures) et enfin de paysager le parking.

- l'agrandissement de la Maison de Santé : l'étude a été réalisée, nous sommes prêts depuis quelques mois. La première consultation s'est avérée infructueuse, nous espérons lancer la construction pour mars.

### 2023 - 2024 CE SERA AUSSI

- L'isolation de la salle de Tennis de table
- Les liaisons douces, les sentiers
- Le cimetière, comme prévu, nous allons lancer l'agrandissement
- D'autres projets moins importants viendront compléter la liste

**Pour l'ensemble de ces travaux à venir, nous devons tenir compte des aspects financiers.** Les coûts sont difficiles à maîtriser, surtout dans la partie bâtiment où les artisans ont quelques difficultés à obtenir eux-mêmes des engagements de leurs fournisseurs.

Pour obtenir les subventions, il faut anticiper et se positionner. Il est donc nécessaire de préparer à l'avance nos dossiers.

L'autofinancement jusqu'à présent a été suffisant, mais pour l'année 2023 nous aurons recours à l'emprunt, c'est pour cela qu'en octobre nous avons bloqué le taux sur des futurs emprunts financiers à débloquer sous un délai de 18 mois (voir Actualité Landaise d'octobre 2022).

Ces travaux, comme précisé depuis des années, s'inscrivent dans la continuité de **"redynamiser et embellir le centre bourg"** mais aussi **"de recentrer les commerces et services"**. Cet objectif se réalise progressivement comme vous pouvez le constater.

### REMERCIEMENTS:

**Merci** à tous les bénévoles, à titre individuel, qui interviennent pour assurer les services d'aides à nos concitoyens, à ceux qui se regroupent pour une cause ou dans le cadre des associations, mais aussi à ceux qui complètent le service du restaurant scolaire, les porteurs de "l'Actualité Landaise", les personnes qui participent à l'entretien des croix et des arceaux, la BBC;

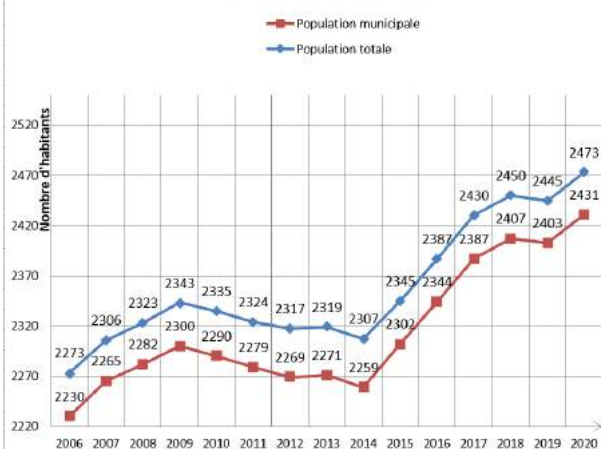
**Merci** au personnel communal, qui assure de plus en plus de services vers notre population. Nous allons prochainement étoffer l'équipe pour travailler plus sereinement surtout dans la partie administrative;

**Merci** aux adjoints, qui avec leur commission, vous ont préparé un exposé de leur activité importante durant de cette année 2022.

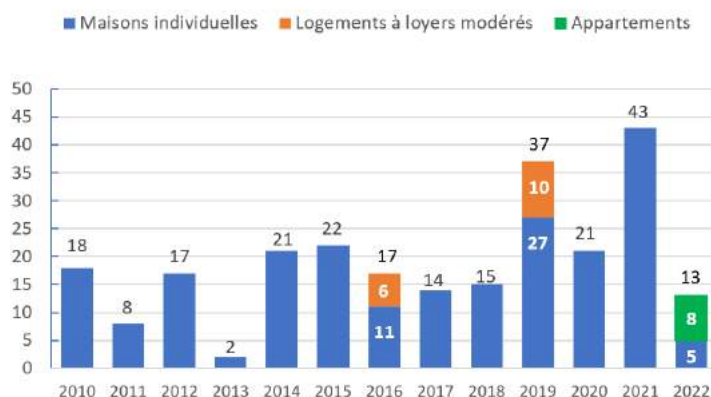
**L'équipe municipale et l'ensemble du personnel vous offrent pour cette nouvelle année 2023, leurs meilleurs vœux de bonheur, de santé et de réussite dans vos projets.**

Le Maire - Guy GIRARD

Recensement de la population des Landes-Genusson  
au 1er janvier de l'année

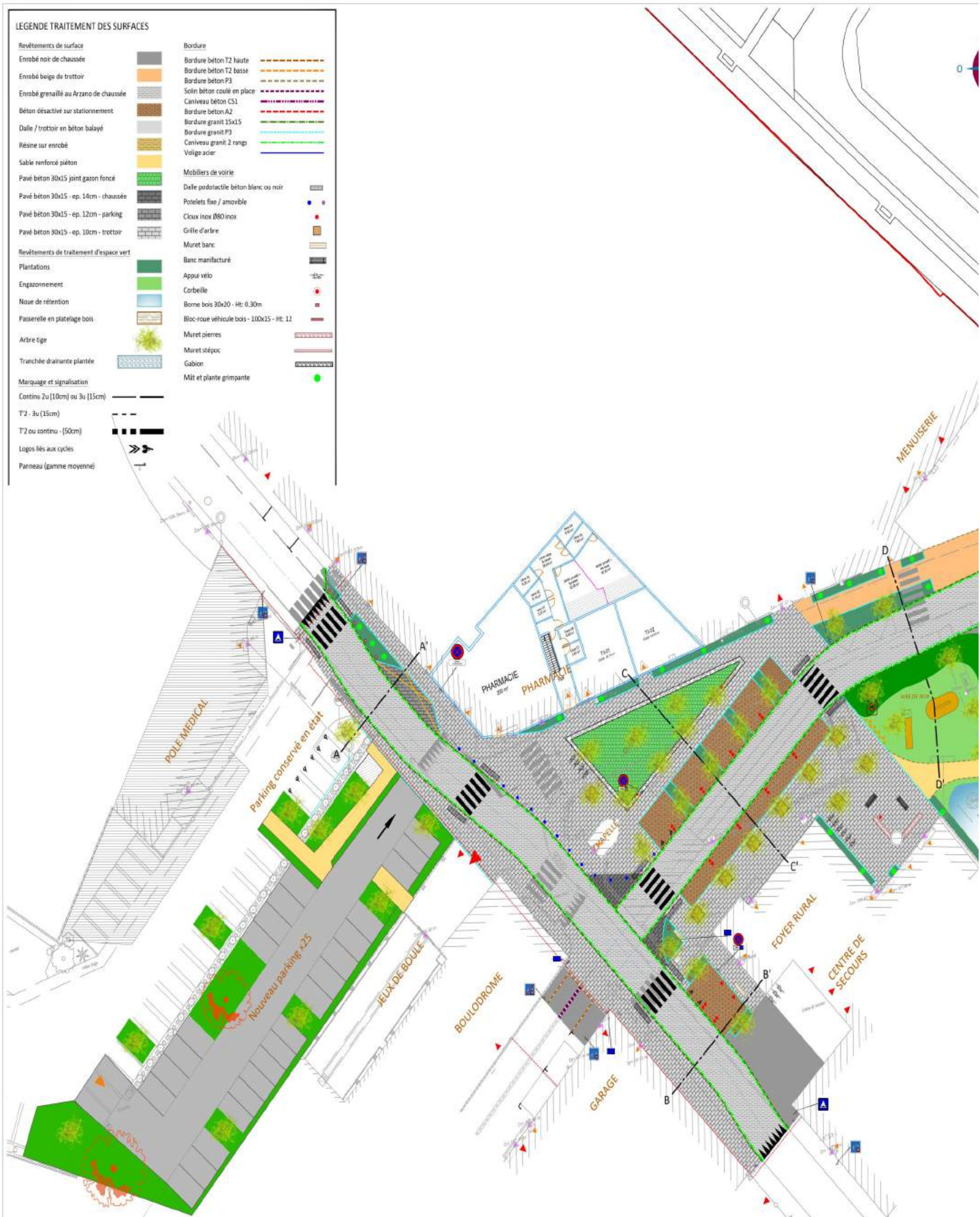


Nombre de permis de construire de logements  
déposés dans l'année



Etat Civil des Landes-Genusson de 2011 à 2022

|                   | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 |
|-------------------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| <b>Naissances</b> | 32   | 29   | 22   | 32   | 23   | 27   | 28   | 41   | 28   | 29   | 30   | 30   |
| <b>Mariages</b>   | 9    | 8    | 9    | 6    | 7    | 13   | 5    | 9    | 5    | 8    | 8    | 10   |
| <b>Décès</b>      | 23   | 27   | 20   | 21   | 18   | 31   | 24   | 21   | 38   | 26   | 45   | 37   |





MAITRE D'OUVRAGE



Mairie des Landes Genusson  
15 rue d'Anjou  
85130 LES LANDES GENUSSON  
Tel: 02.51.91.63.04

## AMENAGEMENT DES ESPACES PUBLICS

### RUE D'AUVERGNE

#### REQUALIFICATION URBAINE

#### PLAN DES AMENAGEMENTS DE SURFACE

| Date     | Indice | Nature de la modification |
|----------|--------|---------------------------|
| 04/07/22 | 00     | Emission initiale         |
| 04/07/22 | 01     | Modifications déterminées |
|          |        |                           |
|          |        |                           |
|          |        |                           |

ESQ APS AVP PRO DCE VISA DET AOR

#### BUREAU D'ETUDES



TERRITOIRES PARTAGES  
6 rue Anders Célus  
44600 SAINT NAZAIRE  
Tél : 02.85.52.48.78  
E-Mail : contact@territoires-partages.fr

Plan n° : 03  
Indice : A  
Affaire n° : B520  
Date : 04/07/2022  
Etabli par : ECH  
Validé par : GCA  
Echelle : 1/250

# COMMISSION VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE



Raphaël CHIRON

Adjoint à la vie associative et culturelle

raphael.chiron@leslandesgenusson.fr

## TOURNEE VENDEE TERRE DES SPORTS DU 28 OCTOBRE 2022

Dans le cadre du label « Terres de Jeux 2024 », la tournée « Vendée Terre de Sports » a fait étape aux Landes le 28 Octobre dernier. Un village sportif était installé au complexe sportif et a permis aux nombreux participants de s'initier à de multiples activités aussi inhabituelles que variées (jeux de balles, de raquettes, tir à l'arc,...). Les animateurs du CDOS (Comité Départemental Olympique et Sportif) qui étaient en charge de l'organisation, ont qualifié cette journée de véritable réussite avec un public qui a répondu présent et qui est ressorti enthousiasmé. Le côté multigénérationnel était à souligner grâce à la présence notamment de notre centre de loisirs, celui de la Gaubretière, mais aussi de résidents de l'EPHAD des Bruyères qui ont pu se prendre au jeu.



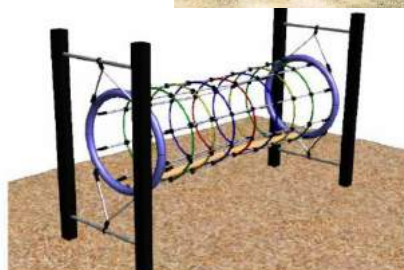
## PARCOURS DE SANTE

La commission vie associative a travaillé tout au long de l'année 2022 sur un projet de parcours de santé sur le site de la Godelinière. Après avoir rencontré plusieurs fournisseurs au printemps dernier, le choix s'est porté sur l'entreprise Espace Renard (Lorient). L'enjeu environnemental a été étudié, les 15 modules prévus étant élaborés en plastique recyclé et 100% recyclables, avec une durée de vie très longue. Cette installation sera aussi connectée grâce aux QR codes accessibles sur chacun des modules. Des dossiers de subventions ont ensuite été déposés, et l'ANS (Agence Nationale du Sport) a confirmé début décembre l'octroi d'une subvention à hauteur de 50% du projet. Le positionnement exact devrait être défini début 2023, l'objectif étant une mise en service avant l'été.

## AMENAGEMENTS EFFECTUES

Plusieurs aménagements et travaux ont été réalisés en 2022 à destination des associations :

- \* Remplacement de l'éclairage Salle Océane par des ampoules leds
- \* Acquisition d'un robot de tonte pour les terrains de football
- \* Installation de miroirs Salle Indigo pour des activités de danse
- \* Aménagement du local des boules
- \* Construction de bassins de vidange à l'étang de la Godelinière



## EN LIEN AVEC LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

La Communauté de Communes du Pays de Mortagne organise différentes actions culturelles :

**Bouge Ton Bocage** : l'édition 2022 s'est déroulée à St Martin des Tilleuls et a attiré un public nombreux. Retenez la date du Dimanche 27 Août 2023, les Landes accueilleront le spectacle sur le site de la Godelinière

**Saison estivale** : le 17 Août dernier, l'artiste vendéen Jérôme Aubineau a présenté son spectacle « Le Marchand de Fable » et a revisité les contes de notre enfance. Le spectacle était de grande qualité.



## TERRE DE JEUX 2024 – ACTIONS 2023

Le principe du label « Terre de Jeux » est de proposer des actions de façon régulière jusqu'aux jeux olympiques de Paris 2024. Plusieurs projets sont en cours pour 2023 sur notre commune :

En début d'année, une campagne d'affichage « **Sport Z'Héros Déchets** », afin de sensibiliser les sportifs aux enjeux du développement durable.

Jeudi 30 Mars : dans le cadre de la « **Semaine olympique et paralympique** », mise en place d'ateliers au sein de l'Ecole St Raphaël dans un but de sensibilisation aux valeurs olympiques et paralympiques, de découverte des disciplines olympiques et paralympiques, et de changement du regard sur le handicap.

Vendredi 7 Juillet : à J-385 des JO, « **les randonnées Vendée Cœur de Sports** » seront organisées partout en Vendée. Des parcours de 3 km-8 km-5 km seront proposés (correspondant au compte à rebours J-385). L'objectif est de dépasser 2024 kms parcourus sur des parcours accessibles à tous, avec un dress-code : tee-shirts jaune-bleu-vert-rouge-noir



# COMMISSION COMMUNICATION



Emilie PIFTEAU

Adjointe à la communication

[emilie.pifteau@leslandesgenusson.fr](mailto:emilie.pifteau@leslandesgenusson.fr)

## L'ACTUALITÉ LANDAISE

L'Actualité Landaise est un bulletin mensuel très attendu car il permet d'informer la population landaise et non-landaise sur la vie de la commune, sur les travaux en cours et sur les projets communaux à venir.

Notre petit journal local est imprimé à 1300 exemplaires et distribué par nos 16 bénévoles. Nous les remercions pour cette aide.



## LA JOSEPHINE

La commission a souhaité cette année encore être au rendez-vous de la grande vague rose en organisant le parcours permettant au plus grand nombre de femmes de participer et de se mobiliser pour la lutte contre le cancer du sein.



## LES ÉVÈNEMENTS ET CÉRÉMONIES

La Commission Communication a aussi pour but d'organiser les vins d'honneur et autres événements officiels qui n'avaient pas pu avoir lieu ces dernières années. Nous avons pu participer aux différentes commémorations, ainsi qu'à la Sainte Barbe des Pompiers le 3 décembre dernier.



## ACTIONS EN LIEN AVEC LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

En collaboration avec l'Office du Tourisme du Pays de Mortagne, la commission a travaillé sur la carte postale de la commune en proposant des photos. Vous pouvez retrouver cette carte dans tous les Offices du Tourisme du Pays de Mortagne au prix de 1,00€

Les fiches de randonnées proposées sur la commune ont également fait l'objet d'une mise à jour, vous pouvez les retrouver sur le site internet de la commune ou sur celui du Pays de Mortagne ou par le biais de ces QR codes :

Circuit des oiseaux



Circuit des rives de la Crême



## DÉCORATIONS DE NOËL

Comme chaque année, pour le plaisir des petits et des grands, nous avons décoré le bourg pour les fêtes de Noël. Je tiens à remercier les bénévoles et la commission pour leur aide dans l'installation de ces décorations.

Cette année, les boîtes aux lettres du Père Noël ont encore remporté un vif succès avec une centaine de lettres collectées.

Petite innovation : une chasse aux lutins a été organisée pendant les vacances de Noël. Les enfants devaient retrouver des lutins cachés dans différents endroits de la commune. Pour les aider une feuille de route avec des énigmes à résoudre leur a été distribuée dans les cartables. Cette chasse aux lutins a remporté un grand succès car de nombreux petits « chasseurs » sont venus récupérer leur diplômes et leur surprise, et souhaitent recommencer cette aventure.



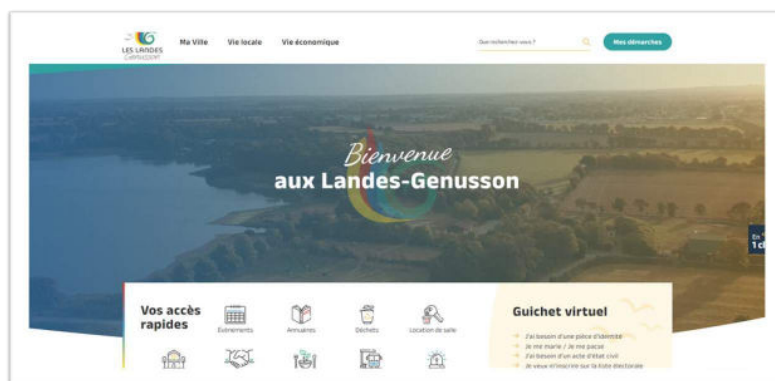
## SITE INTERNET

Depuis le début de l'année 2022, la commission travaille sur la refonte de notre site internet.

En effet, celui qui existe a été créé en 2013 et fait partie des premiers sites internet du Pays de Mortagne. Aujourd'hui des mises à jour sont nécessaires, comme celle concernant le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) ou la « politique des cookies » ou bien encore pour favoriser l'accès aux malvoyants... Vu l'ampleur des travaux nous avons décidé de le refaire entièrement pour lui donner une nouvelle image et vous faciliter les recherches.

Après avoir rencontré différents prestataires, nous avons décidé de travailler avec la Société ENJIN de Cholet.

Après de longs mois de travail, vous pouvez désormais aller visiter ce nouveau site.



## OPÉRATION GILET DE SÉCURITÉ

Pour assurer la sécurité des enfants dans leur trajet quotidien (école, sports, bibliothèque, ...), la municipalité a distribué à chaque enfant du CE1 au CM2 de l'école Saint Raphaël des gilets de sécurité fluo pour leur permettre d'être visible dans leurs déplacements.

Cette opération sera renouvelée chaque début d'année pour les élèves entrant en CE1, classe à partir de laquelle les élèves ont le droit de sortir seul de l'école.



# COMMISSION VOIRIE - URBANISME



**Régis MOUILLE**

Adjoint à la voirie et l'urbanisme

regis.mouille@leslandesgenusson.fr

## VOIRIE :

### CHEMIN AGRICOLE ET SENTIER

C'était attendu : après quelques années de concertation, le nouveau tracé a vu le jour respectant le parcellaire, l'éloignement des lotissements et permettant la réouverture d'un chemin communal, un peu oublié en raison de son enfichement.

Rétrospective: un calendrier de travaux est mis en place, l'entreprise Eiffage Migné est retenue pour la faisabilité du chemin. Au retour des vacances d'été le profil se dessine, la bonne période pour une réalisation dans de bonnes conditions.

Pour la phase définitive, c'est l'entreprise Trichet qui prend le relais, les plantations d'arbres, la pose des clôtures et la création des chicanes piétonnières pour sécuriser les traversées du chemin.

En même temps, la CUMA « Sèvre et Crème » a profité de ce temps opportun pour commencer son terrassement pour l'implantation de son futur bâtiment, dans la parcelle à l'arrière de la zone artisanale.

Pendant quelques semaines, les croisements de tracteurs et bennes TP étaient incessants.

Quelques chiffres du coût du chemin agricole :

|                              |                 |
|------------------------------|-----------------|
| Coût global                  | 471 328,00 € HT |
| Subvention d'État            | 114 400,00 € HT |
| Communauté de Communes       | 109 970,00 € HT |
| Reste à charge de la commune | 247 008,00 € HT |



## AMÉNAGEMENT URBAIN

### PLACE NAULEAU

Le quartier évolue et se relooke. Le nouvel aménagement permet le stationnement de 32 voitures (ou véhicules de -3,5 T) et la connexion entre la Rue Georges Clémenceau et la Rue des Mésanges.

Comme nous le constatons depuis plusieurs années, le climat change, il faut donc s'adapter. C'est pour cela que dans chacun de nos projets Voirie ou Urbanisme il faut penser à la gestion des eaux pluviales, et dans la mesure du possible, le ruissellement d'eau doit rester à la parcelle.

Pour répondre à cette demande et moins minéraliser le parking, les places sont en dalles engazonnées (une première pour la commune) et le chemin piétonnier a des pentes vers les parterres et fosses d'arbres.

Les plantations sont presque terminées, il n'y a plus qu'à attendre l'étoffement paysager de ce projet.

Coût des travaux de la réalisation de la place Nauleau :

|                           |                 |
|---------------------------|-----------------|
| - Etude, réseaux, Voirie. | 169 893,00 € HT |
| - Volet paysagé (Arbora)  | 39 308,00 € HT  |



## RONDS-POINTS

L'aménagement des 2 ronds-points et leurs abords (côté la Boissière de Montaigu et la Bruffière) par l'entreprise ARBORA, suivant l'étude et le suivi de chantier de notre cabinet conseil AGPU, s'est terminé au printemps.

## PRÉVISIONS TRAVAUX DE DÉBUT 2023

### - Placette Lotissement de la Prée (Intersection rue Demangeat et rue des Rosiers)

L'enrobé du carrefour était abîmé par les multiples passages et par le chantier du lotissement.

Pour régler cette facture, un accord a été trouvé entre les différentes parties.

Nous profitons de ce chantier de finition pour terminer le trottoir longeant ce lotissement.



## PETITS TRAVAUX DE VOIRIE ET ENTRETIEN

- Abaissement de trottoirs
- Reprise de plateau
- Élagage
- d'autres travaux ponctuels de voirie, curage de fossés, point à temps seront mis au budget dans le cadre des marchés à bons de commande et réalisés dans l'année.

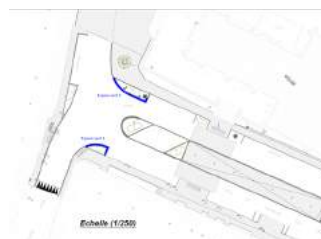
### - Modification du tracé de la rue d'Auvergne.

Suite à la démolition de l'ancien jeu de boules, le nouveau tracé de la rue d'Auvergne va être réalisé dès le début de l'année 2023. La circulation n'en sera que plus facile vu le chantier de la future pharmacie et des logements.



### - Réfection bordure centre bourg.

Nous attendons que le gros œuvre de la Médiathèque soit fait pour remettre nos nouvelles bordures dans le centre-bourg.



## URBANISME :

La courbe des demandes de permis de construire est très liée à la dynamique économique.

2021 en a été la preuve ! Pour 2022 les chiffres sont revus à la baisse.

Localement, pour le futur lotissement de la Pommeraie, nous aurions souhaité répondre plus vite à vos attentes mais les nouvelles études liées au permis d'aménager nous ont contraints à prendre du retard.

## LOTISSEMENT DES OISEAUX 3

Depuis un an le secteur a bien changé, sur les 34 parcelles une trentaine de maisons sont construites ou en cours de construction. La phase finale de voirie, trottoirs et plantations, se fera dans le second semestre 2023 ainsi que le réaménagement de la rue des Alouettes.



## INFOS DIVERSES

L'électricité .... Economisons-la.

Dans le cadre de la réduction de la consommation énergétique avec l'appui du SYDEV, nous avons mis en place la diminution des temps d'allumage de l'éclairage public, ce qui était le plus simple ponctuellement. C'est un effort commun dont la Commune se devait d'être précurseur. Aussi, dans la continuité des conseils municipaux précédents, nous nous sommes inscrits dans le prochain programme de rénovation des candélabres. Certains points lumineux (boules) sont énergivores, il nous en reste plusieurs sur la commune.

Dans ce dernier trimestre, les réunions se multiplient pour trouver des alternatives à l'économie et à la solution de production d'énergie renouvelable dans nos collectivités (rénovation thermique, panneaux photovoltaïques sur certains bâtiments communaux, voire chaufferie collective bois ...).

## DÉCHETS

La mise en place des sacs jaunes codés ne se fera qu'à partir du second trimestre 2023.



# COMMISSION AFFAIRES SOCIALES ET FAMILIALES



**Laurence POINTECOUTEAU**

Adjointe aux affaires sociales et familiales

laurence.pointecouteau@leslandesgenusson.fr

## LE CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale composé d'élus et de membres citoyens a pour rôle de venir en aide aux personnes les plus fragiles de notre territoire : lutte contre l'exclusion, accompagnement des personnes âgées, soutien des personnes souffrant de handicap et gestion des différentes structures destinées aux enfants (restaurant

scolaire et Colimaçon). Le CCAS est associé à la gestion de notre EHPAD le Foyer des Bruyères. Il se préoccupe également des plus démunis en lien avec l'assistante sociale, le secours catholique et gère l'accès à l'épicerie solidaire de Mortagne sur Sèvre.

## LES AÎNÉS

L'année 2022, a été une année quasi normale pour nos aînés.

Le calendrier a été ponctué d'événements :



Le 15 mai a eu lieu la Porte Ouverte à l'EHPAD avec un repas axé sur le thème de l'Espagne.



Le 26 octobre a été la journée du goûter des aînés, une première pour l'équipe du CCAS et les bénévoles, l'animation de Nadine & Licia puis les chants de la chorale ont, aux vues des différents échanges, été appréciés. Un après-midi festif pour tout le monde.

Suite à cette période particulière, les membres du CCAS étaient partants pour une seconde édition de distribution d'étrennes avec un mug estampillé du nouveau logo des Landes-Genusson rempli de douceurs bretonnes. La distribution aux personnes de 75 ans et plus a permis en cette période de fêtes d'aller à la rencontre de nos aînés et d'avoir de bons échanges.



La tradition est également de participer au repas de Noël mi-décembre, c'est l'occasion de fêter les anniversaires des résidents, du personnel et de certains membres du CCAS ayant des chiffres ronds (de 20 ans à 90 ans). Et le 31 décembre, sont transmis les vœux du CCAS aux résidents de l'EHPAD en leur remettant également leur paquet.



## RESTAURANT SCOLAIRE

Cette année scolaire 2022-2023, le restaurant scolaire accueille chaque jour environ 225 enfants en moyenne. L'équipe quotidienne pour encadrer les enfants est de 7 personnes, soit 5 salariées et 2 bénévoles, sans oublier l'équipe en cuisine au nombre de 4. Les 11 bénévoles participent en duo, chaque jour de restaurant scolaire, selon un planning établi sur l'année scolaire et bien respecté de toutes. Nous pouvons remercier toutes ces petites mains qui œuvrent pour nos enfants scolarisés à l'école St Raphaël.

Le restaurant scolaire des Landes-Genusson est doté d'un programme de réduction du gaspillage alimentaire plutôt positif. L'équipe de cuisine est pro-active sur la diminution du gaspillage alimentaire et tous les acteurs du restaurant sont engagés dans la démarche. Les bons résultats qui en ressortent (une moyenne de 28 grs/repas) permettent de faire des économies et de laisser des marges de manœuvres économiques. Ces économies pourraient permettre d'aller vers un meilleur respect des ratios EGAlim ou un développement de l'approvisionnement local.



## COLIMAÇON

Colimaçon, groupement de 3 communes, Les Landes-Genusson, St Aubin des Ormeaux et St Martin des Tilleuls accueille soit au périscolaire, soit au centre de loisirs, mercredis et vacances scolaires, une moyenne de soixante enfants landais. L'agrandissement des locaux a permis d'optimiser l'accueil vu l'augmentation des effectifs depuis la rentrée de septembre.

## PASSEPORT DU CIVISME

Après la première édition, le 21 octobre 2022 a été la remise du livret aux CM1 et CM2 de la seconde édition, toujours en partenariat avec la commission sociale et l'école St Raphaël. Les actions qu'elles soient individuelles ou collectives sont :



- 1- Devoir de mémoire
- 2- Comprendre la différence (grandir, vieillir c'est devenir différent)
- 3- Préserver son environnement
- 4- Bien vivre ensemble (Gestion des conflits)
- 5- Pour se Protéger et Porter Secours

Les familles sont sollicitées pour encourager les enfants dans leur engagement pour l'année scolaire 2022-2023.

Les actions se dérouleront selon un planning réparti sur toute l'année scolaire. Quelques actions depuis le début de l'année scolaire : Commémoration du 11 novembre - Echanges avec les résidents de l'EHPAD lors d'un grand loto.



## DEPLACEMENT SOLIDAIRE

Le déplacement solidaire est un service d'aide aux personnes à mobilité réduite pour se rendre à des rendez-vous médicaux, courses de nécessité, des visites à des proches... qui répond toujours à une demande en évolution.

Ce service mis en place en début 2016 fonctionne bien, l'objectif est de créer du lien social. En septembre l'intervention d'un ergothérapeute pour une information sur certains gestes et postures a été proposée aux bénévoles afin de les aider dans leur accompagnement auprès des bénéficiaires.

L'équipe s'est étoffée en septembre il sont désormais 7 et se tiennent disponibles et prêts à intervenir. Merci à eux.

Pour rappel, l'adhésion est gratuite, seule une participation est demandée pour les défraiements des chauffeurs-bénévoles.

L'équipe du CCAS reste à votre écoute.

Pour toute information prendre contact auprès de l'accueil en Mairie au 02 51 91 62 77

Mail : [accueil@leslandesgenusson.fr](mailto:accueil@leslandesgenusson.fr)

# COMMISSION BATIMENTS



Jean-Pierre ROY

Adjoint aux bâtiments

jproy.valton@gmail.com

## LES REALISATIONS EN 2022 :

### LA PERISCOLAIRE

L'ouverture de l'agrandissement de la périscolaire a bien eu lieu début septembre. L'aménagement d'une superficie de 75 m2 permet d'accueillir 18 enfants supplémentaires.

Montant : 126 330,00 €

Subvention : 46 000,00 €

Subvention CAF : 17 298,00 €

Prêt sur 25 946,00 € au taux de 0%



### STATION DE DEFERRISATION

Située au complexe sportif cette station de déferrisation a pour but de traiter l'eau du forage sans ajout de produits chimiques. L'eau étant trop chargée en fer, elle colorait les mains courantes des terrains de football A et B après les arrosages et les arroseurs se bouchaient petit à petit.

Montant station : 17 504,00 € HT

Montant local (habillage et étanchéité) : 13 594,00 € HT

TOTAL : 31 098,00 € HT



### STATION SERVICE COCCINELLE

Après 5 semaines de travaux en avril dernier, la station service de CocciMarket a été remise aux normes avec une nouvelle cuve à deux compartiments. Un élargissement de la voie a été réalisé pour permettre l'accessibilité PMR. Un repositionnement de la borne de paiement et l'installation d'un abri en cas de pluie ont également été réalisés.

Montant : 107 925,00 €

Subvention FEADER : 18 000,00 €

Participation de l'ancien exploitant : 10 000,00 €



### ROBOT DE TONTE

Opérationnel depuis le mois de mars, le robot de tonte s'active sur les deux terrains de football pour un entretien régulier. Un abri a été réalisé permettant au robot de se recharger à la borne électrique.

Montant total : 16 208,00 € HT



### TRANSFO RUE DE LA GARENNE

C'est le troisième transfo de la commune relooké sur deux faces.

Coût total : 908,00 € HT  
Dont 66% de subventions



### SALLE OCEANE

L'installation électrique est passée en éclairage leds afin d'être aux normes pour l'équipe de volley féminine qui évolue en Nationale 3 et de permettre une économie du coût de l'électricité non négligeable.

Montant de l'installation : 11 086,00 € HT



### MEDIATHEQUE ET RENOVATION DE LA SALLE NOTRE DAME

La toiture de la Salle Notre Dame a été rénovée, tandis que les enduits des murs extérieurs seront réalisés au second trimestre 2023. La construction de la médiathèque est bien avancée. L'élévation de l'étage est en cours, la charpente et la toiture vont suivre en février mars. Le planning des travaux n'a pas de retard.

### JEU DE BOULES

Le nouveau jeu de boules a changé de côté de rue suite à la démolition. Les nouveaux locaux dont les écuries ont été aménagés en 3 espaces de jeux pour les boules et une salle de convivialité utilisée par plusieurs associations. La réfection de la grange avec un nouveau sol en terre battue permet de compléter l'espace avec deux jeux de pétanque.



| Contrôle et maintenance annuels           |                  | Réparations diverses pour les différents bâtiments                          |                   |
|-------------------------------------------|------------------|-----------------------------------------------------------------------------|-------------------|
| Contrôle Qualiconsult                     | 1 535,61€        | Mise en conformité à la Godelinière et installation de leds                 | 6 864,32€         |
| Maintenance du logiciel de comptabilité   | 2 759,56€        | Mise aux normes pour location de la maison 13 rue d'Anjou                   | 3 285,53€         |
| Maintenance des radiants complexe sportif | 2 256,60€        | Aménagement du local au sous-sol du Presbytère                              | 4 198,72€         |
| Maintenance du copieur                    | 1 647,64€        | Installation d'avertisseurs type 4 dans l'église et réparation de la cloche | 3205,00€          |
| Maintenance des extincteurs               | 1 567,89€        | Rénovation de la toiture du Sporting                                        | 4 637,16€         |
|                                           |                  | Mise en conformité électrique (Atelier, Périscolaire, Complexe sportif)     | 5 182,08€         |
|                                           |                  | Peintures diverses                                                          | 2 857,68€         |
|                                           |                  | Emplacement du distributeur de pizzas                                       | 2 676,20€         |
|                                           |                  | Aménagement des placards, divers agencements                                | 2 521,60€         |
| <b>TOTAL</b>                              | <b>9 767,30€</b> | <b>TOTAL</b>                                                                | <b>35 428,09€</b> |

### TRAVAUX EN COURS OU À RÉALISER EN 2023

- \* La pêcherie de la Godelinière est en cours d'aménagement
- \* La maison située 10 rue de Gaulle est en cours de rénovation, fin des travaux prévue en avril.
- \* Agrandissement de la Maison de Santé prévue au second trimestre 2023.



## FOYER DES JEUNES : ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE LE SAMEDI 21 JANVIER

Nous proposons une AG pour vous présenter le foyer mais aussi pouvoir échanger pour la suite de cette association car sans présidence, l'association ne pourra pas continuer.

Parents, jeunes vous pouvez tous nous aider pour que nous puissions garder cet esprit dynamique pour nos jeunes.

Si vous souhaitez adhérer au bureau en tant que membre actif, président ou juste découvrir l'association nous vous convions le 21 janvier 2023 à la Salle du Foyer Rural à 11H. L'assemblée sera suivie du verre de l'amitié.

Si jamais en amont vous êtes intéressés ou vous avez des interrogations, vous pouvez nous écrire à [fdjlandes@gmail.com](mailto:fdjlandes@gmail.com)

Lara Deveau et Anaïs Moulin



## Naissances (28, 29)

- 23 novembre : ROSSIGNOL Aaron  
– 15 rue Georges Clémenceau  
9 décembre : DOUILLARD Marceau  
– 3 rue des Colverts

## Mariages (10)

- 17 décembre : BUREAU Cyrille et PLANAZ Isabelle

## Décès (33, 34, 35, 36, 37)

- 24 novembre : POTTIER Annick  
– EHPAD « Les Bruyères » (89 ans)  
02 décembre : PAILLAT Michel  
– 8 rue Beauséjour (90 ans)  
14 décembre : BOISSEAU Marie-Josèphe  
– EHPAD « Les Bruyères » (87 ans)  
23 décembre : BARRE Dominique  
– 4 rue Jeanne d'Arc (71 ans)  
27 décembre : BOISSEAU Armande  
– EHPAD « Les Bruyères » (93 ans)

## DÉCÈS DE MICHEL PAILLAT, ancien directeur de l'école et correspondant Ouest France

Michel PAILLAT nous a quitté le 2 décembre dernier à l'âge de 90 ans.

Né le 1<sup>er</sup> janvier 1932 à St Laurent sur Sèvre, il a été professeur à St Gabriel durant 17 ans.

En 1965, il se marie avec Jeanne BARRANGER et la rejoint aux Landes-Genusson puisqu'elle y enseigne depuis 1957. Ils auront 3 enfants.

En 1981, il devient directeur de l'école privée des garçons, succédant à Roger NOURRY. En 1987, il prend sa retraite, il est alors nommé "Chevalier des Palmes Académiques" en 1989.

Son épouse prend sa retraite en 1994. A eux deux, ce sont 59 années d'enseignement aux Landes-Genusson.



Michel PAILLAT, connu pour sa discrétion, fut un membre actif de la commune et de la paroisse, cocréateur des Bons Loisirs, animateur de la chorale, trompettiste de la fanfare, co-auteur de l'ouvrage "A la découverte des Landes Genusson".

Il a été correspondant de Ouest France pendant 30 ans. Son intérêt pour l'histoire l'a amené à écrire et proposer des articles sur la Vendée et la commune, les monuments, les sites anciens, les vieux châteaux.

Il faisait partager sa passion aux Landais ...

Guy GIRARD, maire de la commune, ainsi que l'ensemble de la municipalité lui apporte toute sa reconnaissance pour son engagement.

## EXPOSITION A L'EHPAD

Chris YOU, autodidacte au parcours qui débute à l'âge de 13 ans par l'esquisse d'un profil au crayon au fond d'un internat. En 1997, il découvre la peinture à l'huile et en 2010 il revient sur le chemin du dessin.

Ses portraits sont le plus souvent inspirés de la culture asiatique.

Jean-Michel DELAVERNHE, autodidacte, artiste pastelliste, portraitiste, il glisse petit à petit vers la photographie. Passionné par la nature, sa faune et sa flore, son travail se porte plus sur une vision poétique, proche de la pensée zen japonaise. La nature est son axe de création.



**Ouverture de la Mairie**  
lundi au vendredi de 10h à 12h  
**Permanences téléphoniques**  
02 51 91 62 77  
lundi au vendredi  
de 9h à 12h et de 14h à 17h45

| bibliothèque                                     | agence postale                  | pluviométrie                                     |
|--------------------------------------------------|---------------------------------|--------------------------------------------------|
| mercredi<br>15h30 à 17h30<br>samedi<br>10h à 12h | lundi au samedi<br>de 10h à 12h | novembre<br>113 mm<br>cumul année 2022<br>534 mm |



## UNE MATINÉE D'INITIATION AU BABY-SITTING ORGANISÉE POUR LES JEUNES DE 16 À 25 ANS

Tu as entre 16 et 25 ans et tu aimerais te lancer en tant que baby-sitter ?

Le service Relais Petite Enfance du Pays de Mortagne propose à ses jeunes de se sensibiliser au baby-sitting, lors d'une journée d'initiation, le samedi 21 janvier au Tremplin, à Chanverrie.

### LA MATINÉE D'INITIATION AU BABY-SITTING

Le Relais Petite Enfance et le coordinateur enfance-jeunesse du Pays de Mortagne, organisent une matinée d'initiation au baby-sitting en partenariat avec les structures jeunesse et la mission locale. Cette matinée de sensibilisation se déroulera le samedi 21 janvier 2023, de 9h à 13h, à la salle du Tremplin de Chanverrie. Encadrés par deux éducatrices de jeunes enfants, un coordinateur enfance jeunesse et une conseillère d'insertion, les jeunes du territoire, âgés de 16 à 25 ans, pourront s'initier, le temps d'une matinée, au baby-sitting. Ce sera pour eux l'occasion de mieux comprendre les besoins de l'enfant de 0 à 6 ans, d'apprendre les gestes du quotidien, de connaître les activités d'éveil, de parler de la sécurité de l'enfant et de la relation avec ses parents. À l'issue de cette journée, une liste de baby-sitter sera disponible auprès du Relais Petite Enfance.

Dans un second temps, en mars, les jeunes baby-sitters qui auront participé à cette matinée, seront conviés à un baby-dating avec les parents. Ils pourront échanger directement sur leurs besoins mutuels.

### TU ES MOTIVÉ ? PARTICIPE À LA MATINÉE BABY-SITTING !

Alors si tu as 16 ans et que tu veux gagner un peu d'argent de poche ou débiter un cursus scolaire dans la Petite Enfance, cette journée est faite pour toi !



## LE MUMO (MUSÉE MOBILE) À MORTAGNE-SUR-SÈVRE DU LUNDI 23 AU VENDREDI 27 JANVIER 2023

Créé en 2016, le MuMo, via son camion spécialement aménagé, diffuse des expositions d'art contemporain en milieu rural.



Pour cette troisième tournée, le MuMo fera une halte, du 23 au 27 janvier 2023, sur le Pays de Mortagne (Place de la Roseraie à Mortagne-sur-Sèvre). L'exposition proposée par le Fonds Régional d'Art Contemporain des Pays de la Loire (FRAC) aura pour thème « Battre la mesure ». Des visites et ateliers, en partenariat avec Vendée Vitrail,

seront proposés à 15 classes d'établissements scolaires du territoire. Pour clôturer la tournée, des portes-ouvertes de l'exposition seront organisées le vendredi 27 janvier de 17h30 à 19h. Entrée libre.

Plus d'informations sur [www.paysdemortagne.fr](http://www.paysdemortagne.fr)

## LE RELAIS PETITE ENFANCE

Le RPE vous fournit la liste des disponibilités des assistants maternels situés sur le périmètre intercommunal et facilite ainsi la vie des familles quand elles recherchent un mode de garde.

Lieu de ressources privilégié et neutre, ce service, gratuit et ouvert à tous, permet aux usagers de bénéficier de conseils sur les modes de garde, d'informations administratives sur les contrats de travail entre parents et assistants maternels. Retrouvez toutes les informations nécessaires sur :

Relais Petite Enfance Intercommunal - Communauté de Communes du Pays de Mortagne

Pour vos recherches d'assistants maternels, vous pouvez également consulter le site [monenfant.fr](http://monenfant.fr) Je suis un parent - [monenfant.fr](http://monenfant.fr) mais aussi le site du Conseil Départemental : [Accueil site public / Sites - vendeeenfance \(vendee-enfance.fr\)](http://Accueil site public / Sites - vendeeenfance (vendee-enfance.fr)) »





## L'AMICALE BOULISTE LANDAISE ET SON NOUVEL ESPACE POUR JEUX DE BOULES ET PÉTANQUE

Au mois de juin, la commune commençait à détruire nos anciens jeux de boules près du Foyer Rural pour un aménagement de voirie et l'implantation de la nouvelle pharmacie. Après nous avoir aménagé 3 nouveaux jeux de 18 mètres de long dans les écuries face à la chapelle la Salette, nous avons profilé le fond de ces jeux qui sont sablés et damés. Une autre partie, qui comprend le bar réception, a été remise en état par la mairie (sol – électricité – plomberie) et agrémentée par nos soins. Dans la troisième partie (coté garage Renault) de la chape a été rapportée sur le sol pour en faire 2 jeux de pétanque. Dernièrement, des toilettes extérieures sont mises à notre disposition et de nouvelles ouvertures vers l'extérieur sont en cours de réalisation.



Tout cet emplacement que nous utilisons ainsi que le vélo les dimanches matins, nous permettent de nous retrouver toutes les semaines. Actuellement, une moyenne de 25 hommes le vendredi après-midi et 15 femmes le mardi après-midi viennent s'affronter chaque semaine dans un esprit de fair-play et de convivialité.

Si vous désirez nous rejoindre, vous pouvez venir assister à notre assemblée générale qui aura lieu le **samedi 28 janvier 2023 à 17h00 au Foyer Rural**. Le prix de la carte est de 12 € pour l'année.

Nous remercions la municipalité qui a su prendre en considération les besoins des boulistes tout en continuant l'extension de la commune et son embellissement.

L'Amicale bouliste



## LE CLUB DU TEMPS LIBRE RECRUTE

Le club du temps libre recrute pour compléter son effectif, et retrouver des plus jeunes pour remplacer les plus âgés de son conseil d'administration.

C'est pour cela chers amis landais retraités que vous êtes invités à l'Assemblée générale du club qui aura lieu le jeudi 26 janvier salle de la Grange à la Godelinière à partir de 14h00.

Ce sera aussi le jour de l'inscription, de la dégustation de la galette, et du verre de l'amitié.

Comptant sur votre présence, nous sommes tous heureux de vous accueillir au sein de notre association.

Merci le CA

Temps Libre



| DATE             | MANIFESTATION      | LIEU                       | ORGANISATEURS            |
|------------------|--------------------|----------------------------|--------------------------|
| 21 janvier à 11h | ASSEMBLEE GENERALE | FOYER RURAL                | FOYER DES JEUNES         |
| 24 janvier       | DON DU SANG        | LA GODELINIERE             | AMICALE DONNEURS DE SANG |
| 26 janvier à 14h | ASSEMBLEE GENERALE | LA GRANGE - LA GODELINIERE | CLUB DU TEMPS LIBRE      |
| 28 janvier à 17h | ASSEMBLEE GENERALE | FOYER RURAL                | AMICALE BOULISTE         |
| 4 février        | Concours de belote | GODELINIERE                | VAIRON LANDAIS           |



## RETROSPECTIVE DE L'ANNEE



Théâtre par l'association T'VERT :  
« Ça se complique »



Ecole St RAPHAËL:

- \* Tous ensemble jouons (photo à gauche)
- \* Temps fort le « 10 mars Je lis » (photo au milieu)
- \* les matinées « Ecole dans la nature » (photo de droite)



TENNIS ENTENTE DU BOCAGE

- \* Les animations de Noël (à gauche)
- \* Invite un copain, Invite un parent!



GRAINE DE LOTUS  
LE YOGA DU RIRE ET NIDRA





## LE CLUB DU TEMPS LIBRE



## RYTHM'LAND

- \*les 18 et 19 juin, Gala de danse
- \*Le 16 décembre, Porte ouverte

## LE SCRABBLE LANDAIS



## LA FORMATION AUX ARMES

- \*le 28 mai : soirée de Gala « Histoires d'Épées »  
( à gauche)
- \* le 19 novembre : Championnats Régionaux  
d'escrime artistique (à droite)
- \*le 17 décembre: Initiation au marché de Noël





## ECOLE DE SPORTS



Le 24 avril,  
Vide grenier musical  
organisé par ZIK'USSON



## LA BIBLIOTHÈQUE MILLE ET UNE PAGES :

- \* Animation avec les assistantes maternelles (en bas à gauche)
- \* Le quart d'heure de lecture (en haut à gauche)
- \* Séance bébés lecteurs (à droite)



L'AMICALE BOULISTE



LES CYCLOS LOISIRS  
LANDAIS



L'ESPRIT TRAIL LANDAIS FÊTE SES 10 ANS



BANDA LA 7ÈME



 Naissances

| Nom et Prénom                | Adresse                          | Lieu et date de naissance |              |
|------------------------------|----------------------------------|---------------------------|--------------|
| <b>BITAUD Romy</b>           | 17 rue des Roitelets             | LA ROCHE-SUR-YON          | 11 mars      |
| <b>BRETIN Marius</b>         | 5 l'Angenaudière                 | CHOLET                    | 23 octobre   |
| <b>CHAILLOU Emma</b>         | 3 impasse de la Prée             | CHOLET                    | 09 juillet   |
| <b>CHAILLOU Mila</b>         | 2 rue des Chênes                 | CHOLET                    | 16 avril     |
| <b>CHAUVEY Emy</b>           | 4 la Grande Bourdolière          | CHOLET                    | 03 février   |
| <b>CHERY Charly</b>          | 10 rue Beauséjour                | SAINT-HERBLAIN            | 16 février   |
| <b>DAHAI Maël</b>            | 3 la Poutière                    | CHOLET                    | 11 avril     |
| <b>DAVID Iris</b>            | le Châtaignier                   | CHOLET                    | 18 juin      |
| <b>DAVID Manon</b>           | 12 la Foucherie                  | CHOLET                    | 23 janvier   |
| <b>DOUILLARD Marceau</b>     | 3 rue des Colverts               | CHOLET                    | 09 décembre  |
| <b>DUMARCHÉ Évan</b>         | 2 Beau Rivage                    | CHOLET                    | 19 avril     |
| <b>GAILLARD Agathe</b>       | 18 rue des Pinsons               | CHOLET                    | 23 juin      |
| <b>HABIBI MUNTEANU Zayn</b>  | la Lévinère                      | CHOLET                    | 26 janvier   |
| <b>JAMIN Timothé</b>         | 58 rue d'Anjou                   | CHOLET                    | 09 juillet   |
| <b>JUGIEAU Louise</b>        | 1 rue Rabelais                   | CHOLET                    | 07 novembre  |
| <b>KERHIR Emmy</b>           | 4 rue des Sarcelles              | LA ROCHE-SUR-YON          | 12 avril     |
| <b>LE MAGUER Robin</b>       | 5 rue des Granges, l'Ouvrardière | SAINT-HERBLAIN            | 17 août      |
| <b>LIAIGRE Roxane</b>        | 4 rue Eugène Charrier            | CHOLET                    | 04 février   |
| <b>NEAU Luïs</b>             | 14 rue Jean Yole                 | CHOLET                    | 06 novembre  |
| <b>PASQUIER Leïa</b>         | 29 bis rue Jean Yole             | CHOLET                    | 27 septembre |
| <b>RAMBEAU Mia</b>           | 10 rue de la Garenne             | CHOLET                    | 21 avril     |
| <b>REMAUD Loup</b>           | 23 rue Georges Clémenceau        | CHOLET                    | 11 juillet   |
| <b>ROGER-BOIZEREAU Sèyna</b> | 4 chemin du Bois                 | NANTES                    | 11 mars      |
| <b>RONCO Danis</b>           | 16 rue Jean Yole                 | CHOLET                    | 07 septembre |
| <b>ROSSIGNOL Aaron</b>       | 15 rue Georges Clémenceau        | CHOLET                    | 23 novembre  |
| <b>ROY Chloé</b>             | 5 rue des Jonquilles             | CHOLET                    | 05 juillet   |
| <b>SINOIR Nina</b>           | 12 rue Eugène Charrier           | NANTES                    | 13 mai       |
| <b>SUREAU Héloïse</b>        | 14 rue Jeanne d'Arc              | CHOLET                    | 29 octobre   |
| <b>TIGNON Lucien</b>         | 8 la Barbâtrie                   | CHOLET                    | 09 octobre   |

 Mariages

| Nom et Prénom                               | Date         |
|---------------------------------------------|--------------|
| <b>BEN MOHAMED Adnene et PAJAUD Vanessa</b> | 15 janvier   |
| <b>BILLAUD Florian et MÉRAUD Claire</b>     | 21 mai       |
| <b>ROY Emmanuel et THEURELLE Camille</b>    | 27 mai       |
| <b>CHERY Rémi et GUYON Julie</b>            | 18 juin      |
| <b>ROY Vincent et GODARD Laetitia</b>       | 16 juillet   |
| <b>CHATELIER David et TERRIEN Elise</b>     | 23 juillet   |
| <b>DOUILLARD Sylvain et RENAUD Anne</b>     | 06 août      |
| <b>BOSSARD Damien et MAILLAUD Delphine</b>  | 03 septembre |
| <b>BUREAU Cyrille et PLANAZ Isabelle</b>    | 17 décembre  |

 Décès

| Nom et Prénom                                      | Date du décès | Nom et Prénom                                  | Date du décès |
|----------------------------------------------------|---------------|------------------------------------------------|---------------|
| <b>AUVINET Maria (Veuve FRADIN)</b>                | 29 avril      | <b>GUERRY Anne-Marie (Veuve CHAIGNEAU)</b>     | 29 janvier    |
| <b>BARRÉ Robert</b>                                | 19 janvier    | <b>GUICHETEAU Thérèse (Veuve DESFONTAINES)</b> | 12 septembre  |
| <b>BARRE Dominique</b>                             | 23 décembre   | <b>GUINAUDEAU Raymonde</b>                     | 11 octobre    |
| <b>BESSEAU Emile</b>                               | 18 avril      | <b>LANNES Marie (Veuve MARSAULT)</b>           | 23 mars       |
| <b>BITOT Marcel</b>                                | 21 juillet    | <b>LIARD Bernard</b>                           | 12 mai        |
| <b>BONNEAU Thérèse (Veuve DROUINEAU)</b>           | 24 avril      | <b>LIMOUSIN Agnès (Veuve MÉCHINEAU)</b>        | 28 mars       |
| <b>BOSSARD Léa (Veuve LAMY)</b>                    | 24 février    | <b>MARCHAND Armande (veuve BOISSEAU)</b>       | 27 décembre   |
| <b>BOULARD Annick (Veuve POTTIER)</b>              | 24 novembre   | <b>MERLET Bernadette (Veuve YOU)</b>           | 07 février    |
| <b>BRETAUDEAU Michel</b>                           | 14 juin       | <b>MORILLON Cécile (Veuve AUVINET)</b>         | 28 juillet    |
| <b>BRIN Georges</b>                                | 22 février    | <b>MORIN Agnès (Veuve CHEVALIER)</b>           | 22 mai        |
| <b>BROUSSEAU Louis</b>                             | 14 septembre  | <b>OLLERY Jean-Philippe</b>                    | 19 novembre   |
| <b>CHAILLOU Nelly (épouse GUERRY)</b>              | 30 octobre    | <b>PAILLAT Michel</b>                          | 02 décembre   |
| <b>CHARBONNEAU Marie-Josèphe (épouse BOISSEAU)</b> | 14 décembre   | <b>PASQUIER Françoise (Veuve SUREAU)</b>       | 18 mai        |
| <b>CHARRIER Augustine (Veuve LANDREAU)</b>         | 23 avril      | <b>PASQUIET Henri</b>                          | 18 novembre   |
| <b>CHARRIER Jean</b>                               | 23 septembre  | <b>PETIOT André</b>                            | 24 juillet    |
| <b>FONTAINE Jean</b>                               | 06 mars       | <b>RICHARD Georgette (Veuve GIRARDEAU)</b>     | 25 août       |
| <b>GARÈS Jean</b>                                  | 30 janvier    | <b>SIMONNEAU Marthe (Veuve RONDEAU)</b>        | 13 août       |
| <b>GIRARD Jeannine (Veuve PAJAUD)</b>              | 08 septembre  | <b>VIAUD Denise (Épouse BITOT)</b>             | 02 juin       |
| <b>GONZALEZ Joseph</b>                             | 27 juillet    |                                                |               |



# EXTRAIT DU COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 DECEMBRE 2022

Présents :

Mmes BAUDON, EMMES, GABORIEAU, GALAIS, PIFTEAU, POINTECOUTEAU ;  
MM. CHIRON, GAUTHIER, GIRARD, HERLIN, HILAIRET, MOUILLÉ, O ROY, VINET.

Absents excusés : Mme BOSSARD donne pouvoir à M. VINET, M. ROY donne pouvoir à Mme GABORIEAU,  
Mme POUPLAIN donne pouvoir à Mme EMMES, Mme BRETIN donne pouvoir à Mme PIFTEAU.

## EXERCICE DU DROIT DE PRÉEMPTION

Le conseil municipal n'exerce pas son droit de préemption pour :

- l'immeuble situé 3 Place de l'Eglise, cadastré section AB n°61 et 1432 d'une superficie totale de 342 m<sup>2</sup>.
- l'immeuble situé 18 rue Georges Clémenceau et Allée des Primevères cadastré section AB n°1121 d'une superficie de 275m<sup>2</sup> et cadastré section Ab n°445 d'une superficie de 128 m<sup>2</sup>.

Le conseil municipal exerce son droit de préemption pour l'immeuble situé 9 Place de l'Eglise cadastré section AB n°63, 1373, 1372, 1375 d'une superficie de 118m<sup>2</sup> (12 pour, 3 contre et 3 blanc)

## LOTISSEMENT DE LA POMMERAIE – AUTORISATION DE DÉPÔT DE PERMIS D'AMÉNAGER

Monsieur le Maire rappelle que la Commune dispose de la maîtrise foncière du site de l'ancienne Pépinière MARCHAND joignant aujourd'hui la rue de Judée à la Rue d'Auvergne à terme.

Par délibération 2021-139 du 7 octobre 2021 CDC CONSEILS a été missionné pour réaliser l'ingénierie foncière et la topographie sur cette opération. A ce jour et après présentation du projet de permis d'aménager correspondant, il est nécessaire afin de procéder à son dépôt auprès du service instructeur, d'autoriser Monsieur le Maire à cet effet. Après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix exprimées, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à déposer le permis d'aménager correspondant.

## FIXATION DES TARIFS DE LOCATION DES SALLES COMMUNALES SAISON ESTIVALE 2025 – SAISON HIVERNALE 2023

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal fixe une nouvelle tarification à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025 pour les locations estivales et à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 pour la saison hivernale. Ces tarifs seront révisables selon l'évolution de la hausse des tarifs de l'énergie sur lesquels ils seront indexés.

## RECRUTEMENT D'UN AGENT CONTRACTUEL POUR FAIRE FACE À UN BESOIN LIÉ À L'ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITÉ

Monsieur le Maire rappelle qu'en raison de la nécessité de procéder à l'inventaire complet des sépultures du cimetière communal et la mise à jour de ces données, il est nécessaire de procéder au recrutement d'un agent contractuel pour une mission de 4 mois. Il est précisé que ces missions seront exercées en principal mais diverses tâches administratives pourront également être confiées à titre complémentaire. Après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix exprimées, le Conseil Municipal décide de créer un emploi temporaire tel qu'exposé.

## RECRUTEMENT DES AGENTS RECENSEURS – FIXATION DU FORFAIT DE RÉMUNÉRATION

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la nécessité de créer des emplois d'agents recenseurs afin de réaliser les opérations du recensement 2023. Il est rappelé que la Commune dispose d'une dotation forfaitaire de recensement de l'Etat, il est ainsi proposé de répartir cette somme entre chaque agent, déduction faite des charges patronales afférentes. Ainsi, les agents seront payés sur la base d'une rémunération forfaitaire de 585.33 € brut et d'une indemnité de transport de 60 €. Après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix exprimées (17 pour), M. Jacky HERLIN ne prend pas part au vote, ayant un intérêt personnel sur cette question, le Conseil Municipal adopte cette rémunération et approuve le recrutement de 5 agents recenseurs.

## CONSTRUCTION DE LA MÉDIATHÈQUE

### - avenant n°1 au lot n°3 du marché de travaux :

Monsieur le Maire rappelle les conditions du marché public et les conditions de l'avenant (Constat d'huissier, 11 journées pelle 15T + BRH ...):

Montant initial du marché public : 393 922,31 € HT – 472 706,77 € TTC

Montant suite à l'avenant : 409 112,89 € HT – 490 935,47 € TTC

### - avenant n°2 lot n°3,

Monsieur le Maire rappelle les conditions du marché public et les conditions de l'avenant (Fondation et mur ...) :

Montant initial du marché public : 409 112,89€ HT – 490 935,47 € TTC

Montant suite à l'avenant : 404 947,89 € HT – 485 937,47 € TTC

### - avenant n°1 lot n°6,

Monsieur le Maire rappelle les conditions du marché public et les conditions de l'avenant (Fabrication d'un escalier de secours métallique ...) :

Montant initial du marché public : 26 195€ HT – 31 434 € TTC

Montant suite à l'avenant : 37 525 € HT – 45 030 € TTC

### - avenant n°1 au lot n°16 du marché de travaux

Monsieur le Maire rappelle les conditions du marché public et les conditions de l'avenant (Equipement électrique base vie chantier suite demande SPS) :

Montant initial du marché public : 74 966,76 € HT – 89 960,11 € TTC

Montant suite à l'avenant : 77 898,48 € HT – 93 478,18 € TTC.